

Newsletter

Union des Fanfares de France

Lettre ouverte d'Eric Villevière, Président de l'UFF, à Roselyne Bachelot, Ministre de La Culture.



Siège administratif

14 rue des Maréchaux
68100 MULHOUSE
www.uff.cc
uff@uff.cc

Mulhouse, le 16 janvier 2021

Madame Roselyne Bachelot
Ministère de la Culture
3 rue de Valois
75001 Paris

Objet : Autorisation de répéter pour les orchestres amateurs

Madame la Ministre,

Depuis près d'une année les sociétés musicales regroupant des amateurs ont vu, comme les autres acteurs culturels, leurs activités drastiquement diminuer.

La fonction de lien social intergénérationnel de ces associations n'est plus à démontrer. Ce lien, essentiel au « vivre ensemble » de nos territoires, est fondamental dans les relations vitales entre les hommes.

Après l'annulation des manifestations traditionnelles, des concerts et animations, nous avons besoin de nous retrouver et de recommencer à travailler. Oui, nous disons bien travailler en répétition pour prévoir l'Après et survivre au Maintenant.

Cet Après, que nous espérons proche, sera pour nous l'occasion de rejouer en public, de renouer avec la joie de partager notre passion. Mais cet Après demande une préparation que nous devons commencer Maintenant.

Madame la Ministre, ne nous oubliez pas dans le prochain décret. Permettez-nous, à l'instar des professionnels, de répéter en prévision des futures prestations et tout simplement d'exister.

Nous ignorer revient à nous condamner.

Depuis le début de cette crise sanitaire, nous appliquons rigoureusement les différentes préconisations et recommandations pour la pratique des musiques d'ensembles sur le modèle de celles édictées pour les conservatoires par votre Ministère et par le Haut Conseil de la Santé Publique.

Équipées du matériel idoine, nos associations étaient prêtes alors ; elles le sont davantage aujourd'hui. Aucune contamination particulière n'a été constatée dans le cadre de nos pratiques artistiques.

Nous ne pouvons plus attendre pour répéter et continuer de former nos musiciens en utilisant nos locaux habituels qui sont le plus souvent des salles communales répertoriées ERP de type L.

Il est quelques fois dit que la France n'est pas un pays musicien. Les dizaines de milliers d'amateurs qui, chaque semaine, se retrouvent pour jouer ensemble, démontrent le contraire.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, d'autoriser Maintenant les pratiques artistiques des amateurs.

Espérant que notre requête retiendra toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Éric Villevière,
Président de l'Union des Fanfares de France